

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **1 (1872)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lui qui est l'âme de tout. C'est avec une complaisance admirable que la plupart des commissions d'école se déchargent de leurs fonctions sur le curé. Il n'est pas jusqu'à nos fameux braillards qui s'époumonent à crier journellement que nos écoles sont arriérées, que le niveau de l'instruction baisse, qui ne se croisent stoïquement les bras devant la besogne et n'oublient de passer des criaileries à l'action. Encore une fois, qu'on expulse, chez nous, la Religion de l'Ecole, et avec elle le curé, et nos écoles s'écrouleront par le fait même, ou ne conserveront plus qu'une ombre de vie.

Un pareil malheur n'aura pas lieu de sitôt, espérons-le, ou pour mieux dire, il n'arrivera jamais. Non, Dieu ne ramènera pas sur nos vallées les ténèbres et les horreurs du paganisme. Il nous faut deux soleils à notre firmament, celui qui fait germer les moissons et celui qui fait naître et prospérer la vertu. Il nous faut deux vies, la vie de l'âme et la vie du corps. Jamais nous ne consentirons à l'abdication des intérêts de nos âmes. Détacher de notre front l'immortelle couronne d'enfant de Dieu et de l'Eglise, pour y substituer les insignes de l'impiété, au grand jamais.

CHRONIQUE.

AVIS.

Le Comité de l'Association fribourgeoise d'éducation et d'instruction populaire s'est réuni à Fribourg, le 21 mars, pour fixer le lieu et l'époque de l'assemblée générale et pour déterminer les questions qui y seront traitées.

Voici les quatre sujets qui ont été choisis :

1° Quelles sont les modifications et les améliorations à apporter au règlement du 10 août 1850 auquel se rapporte l'art. 27 de la loi du 9 mai 1870, sur l'instruction primaire. (Le Règlement en question se trouve au Bulletin des lois, dont chaque commune possède deux exemplaires.)

2° Le programme des études pour les différents cours de l'école et pour la progression des diverses branches doit-il être révisé? quels sont à cet égard les vœux des instituteurs.

3° Quelle est la meilleure méthode à suivre dans les écoles primaires rurales pour l'enseignement de la langue en vue d'arriver à une rédaction correcte.

4° Quelle est l'importance et quels sont les moyens de donner à l'enseignement la vie et l'entrain nécessaires pour en assurer le succès.

Les deux premiers sujets à traiter viennent d'être soumis à toutes les conférences par M. le Directeur de l'instruction publique.